
Pour une histoire méditerranéenne des migrations

Claude Liauzu

Ce titre est choisi pour attirer l'attention sur un paradoxe: l'absence des migrations dans la problématique des études méditerranéennes, l'absence de la dimension méditerranéenne dans la problématique d'étude des migrations. Une telle constatation, vraie tout particulièrement pour la recherche française, mérite une réflexion qui ne peut être qu'esquissée ici.

"Il n'y a pas de plus beau fret
muove"
que le fret des migrants"
*(Henri Bergasse, armateur,
cité par E. Temime)*

"Eppure si
(Galilée)

Une Méditerranée à part

C'est que les soutiers de l'histoire n'ont guère leur place dans les fastes des chroniques officielles des Etats, dans les idéologies nationales, dont ils sont un démenti, ni dans les Riches Heures des civilisations. La dominante économique du discours savant ou technocratique ne se préoccupe guère de la (re)connaissance des acteurs et des cultures dominés.

On se limitera dans les pages qui suivent à prendre la mesure du phénomène migratoire méditerranéen, à en souligner la part dans la reproduction et les transformations des formations sociales, à cerner ses

N° 5 Hiver 1993

dynamiques, ses lieux et milieux spécifiques.

On essaiera du moins, car la première difficulté, significative elle aussi, est l'incertitude des chiffres, l'impossibilité d'évaluations même approximatives. Il n'existe aucune définition commune de l'immigration ou de l'émigration, chaque Etat disposant de la sienne, malgré des efforts d'harmonisation remontant à la S.D.N. Quelques exemples le montrent bien : le gouvernement espagnol définit l'émigrant — jusqu'en 1924 — comme un voyageur de troisième classe à destination de l'Amérique, l'Asie et l'Océanie, ignorant donc l'Afrique, le Maghreb et l'Europe. Faut-il préciser par ailleurs que les 500 000 réfugiés républicains de 1939 en France n'apparaissent pas dans les statistiques officielles ? Quant aux évaluations des départs d'Egypte vers l'Arabie et les pays du Golfe, lors du boom pétrolier, elles varient de un à quatre millions ! L'écart entre le décompte des sorties du Portugal et celui des entrées portugaises dans les pays de la CEE autour de 1970 va de 1 à 2. De manière générale, une évaluation de cet écart pour l'ensemble des pays européens, effectuée en 1972, atteint 50 %.

Plutôt que de cultiver le positivisme, retenons que la science des migrations n'est pas une science tout à fait exacte, que cela peut tenir au secret du clandestin, mais aussi à l'impuissance et à l'indifférence des administrations. Ainsi, l'ONI, créé en 1946 pour régir les flux d'immigration en France, ne l'a fait que pour la moitié du total, le reste étant qualifié de "spontané". De même, la dictature portugaise, mêlant opposition officielle et tolérance implicite, affectait d'ignorer une partie des sorties. Plus intéressant encore, le caractère inévitable de l'inexactitude renvoie à l'inadéquation entre la logique de mouvements, par nature transnationaux, et celle des appareils d'Etats. E/im/migré, migrations internes, externes, temporaires, définitives ? Ces notions ne rendent pas compte d'une mobilité infiniment plus complexe et considérable : le solde migratoire ne représente que 7 à 8 % du total des flux entre l'Algérie et la France dans les années 1960, 26 % pour les Italiens autour de 1920, 4,7 % pour les Espagnols à la fin du XIXe siècle.

Ampleur des migrations

Dans les années 1970, à la veille de la crise et de la fermeture des frontières européennes (1973 en RFA, 1974 en France), sur 11 millions d'étrangers recensés dans les pays de la CEE, la part de ceux provenant des pays méditerranéens était de 7 millions, soit 63,5 %. Si l'on écarte le Royaume-Uni, dont les flux sont liés à l'héritage impérial, et la Suède, pour sept pays (Allemagne, France, Belgique, Luxembourg, Pays Bas, Suisse, Autriche), cette proportion atteint 82,7 % (76 % en Allemagne,

86 % en France et près de 100 % certaines années).

L'immigration en Europe de l'Ouest dans les années 1970

	R.F.A.	France	Belgique	Suisse
Espagne	270.000	589.925	51.485	97.860
Grèce	395.000	10.125	14.050	8.000
Italie	590.000	588.740	188.430	531.500
Portugal	55.214(x)	694.550	4.280	2.000
Turquie	653.000	18.325	12.250	9.651
Yougoslavie	594.000	65.220	2.930	20.800
Algérie	1.985 (x)	754.462	3.740	?
Maroc	10.921	194.296	24.560	?
Tunisie	9.918 (x)	106.845	1.640	?
% d'étrangers	5,55 %	6,87 %	7,39 %	15,7 %
% de Méditerranéens dans la population étrangère	76 %	86 %	42 %	69 %

(x) population active seulement

Le tableau fait ressortir l'existence des bassins migratoires différents, la France puisant dans le Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie fournissent 41 % du total des étrangers en 1990) et le Portugal (20 %), pour remplacer Italiens et Espagnols ; l'Allemagne de l'Ouest en Turquie (le tiers) et Yougoslavie (12,6 %), la Suisse en Italie (55 %)... On voit aussi à quel point l'Algérie fait couple avec une France où elle envoie 97 % de ses émigrés...

La situation de prédominance méditerranéenne des années 1970 est-elle un phénomène récent ? Dans la France de l'entre-deux-guerres, Espagnols, Italiens (majoritaires dès le début du siècle) et Algériens représentaient 45 à 50 % des immigrés, contre 28 % de Belges et Polonais. Quand Louis Bertrand écrivait *L'Invasion* au début du siècle, il pensait aux Italiens.

C'est que la Méditerranée, "espace mouvement" dit Fernand Braudel, est l'un des plus anciens espaces migratoires du monde et reste l'un des plus importants, avec le Golfe du Mexique et l'arc asiatique allant du Pakistan à la Corée. Aux mouvements intraméditerranéens, qui remontent à l'Antiquité, s'ajoutent, depuis le XVI^{ème} siècle, les départs vers les nouveaux mondes. Pour s'en tenir à la période où les statistiques sont disponibles, quand la Méditerranée prend, ainsi que les pays slaves, le relais de l'Europe du Nord, de la Grande-Bretagne, de

l'Irlande et de l'Allemagne, on compte entre 1870 et 1970 26 millions de sorties d'Italie, dont 17 entre 1870 et 1930. Plus de 280 000 en moyenne par an, mais 626 506 entre 1901 et 1914, avec des pointes de 870 000 en 1913 (2 % de la population). Au milieu du XIX^{ème} siècle, 4,2 % des Maltais émigrent annuellement, et 1,6 % définitivement. A la veille de la première guerre, 1,3 % des Espagnols quittent leur pays pour le continent américain.

Les grands flux du XIX^{ème} émanent en effet de la rive Nord. Ce mouvement se ralentit par paliers dans les années 1930, puis après la seconde guerre, sans disparaître. En 1970, 2 200 000 d'Espagnols résident en Amérique, autant que dans l'ensemble de l'Europe. Mais le fait majeur est, désormais, outre les vagues portugaises, le renversement qui s'effectue entre les deux rives. Lors des "Trente Glorieuses", les principaux lieux de départ sont le Portugal, les Balkans, le Maghreb et la Turquie. La CEE en est le principal réceptacle, Italie et Espagne, nouveaux pays d'immigration, comprises (avec 1,5 million d'étrangers recensés, essentiellement du Sud, et peut-être autant de "clandestins"), ainsi que les Amériques et l'Australie.

Enfin, les pays pétroliers constituent un récent pôle d'attraction, à partir surtout de 1970 pour les Arabes — Egyptiens, Libanais, Jordaniens, Palestiniens — (900 000 travailleurs en 1973, 2,5 millions en 1980), ainsi que pour les Turcs et les Asiatiques.

Le sud et l'est de la Méditerranée sont donc de nouvelles zones de hautes pressions migratoires durables, même si la "transition démographique" y est amorcée.

Un schéma explicatif général des mouvements de population — par trop mécanique il est vrai — a été dressé, qui vaut aussi bien pour les courants anciens que pour les plus récents. Ainsi, W. Zelinsky distingue une période d'essor des migrations liée aux mutations des sociétés traditionnelles, puis avec l'achèvement de la transition (urbanisation, industrialisation, baisse de la natalité), une chute des départs et une période d'immigration. C'est la conjugaison d'un ensemble de phénomènes démographiques et économiques, la dépendance des sociétés rurales envers les centres industriels et urbains, la crise des anciennes structures et les besoins des nouveaux mondes outre mer qui suscitent le changement d'ampleur de la mobilité humaine. Il ne s'agit plus seulement à l'époque contemporaine de migrations saisonnières, de la montagne vers la plaine, des campagnes vers les villes (ou pour le Maghreb du Sud vers le Tell), ou des migrations maritimes et commerciales intéressant des effectifs limités, c'est une rupture qui se produit. Les indications portées en annexe visent à fournir quelques repères.

Aux mouvements appelés économiques, il faut ajouter les transferts de Grecs et Turcs liés à la fin de l'Empire ottoman (deux millions et demi d'hommes), les exodes massifs des victimes des crises politiques — Kurdes, Arméniens, Libanais, Palestiniens, Français du Maghreb — ou, dans certains cas plus rares ceux des bénéficiaires de la construction d'une nation. Les pays de la CEE ont reçu 400 000 demandes d'asile en 1990. Si on peut définir une diaspora par l'importance quantitative de la population vivant hors des frontières de son Etat ou de son territoire originel, la définition convient pour les Libanais (deux fois plus nombreux à l'extérieur qu'au Liban vers 1970, avant donc la longue guerre) et les Palestiniens, dont 2,6 millions se trouvent hors d'Israël et des territoires occupés, autant que ceux qui y résident, ainsi que, bien sûr, les Israéliens et les Arméniens.

Migrations, reproduction et mutation des formations sociales

Autour de 1970-1980, 25 millions de Méditerranéens seraient expatriés. Les proportions atteignent le dixième de la population active en Algérie et en Egypte, 17,5 % en Yougoslavie, 13 % de la population espagnole et le tiers de la population portugaise.

En clair, la reproduction sociale repose en partie sur les migrations. C'est ce que confirment les renseignements concernant les "remises", évaluées récemment à 20 ou 25 millions de francs pour le Maghreb. Ces remises représentent 2480,7 millions de dollars en Egypte, le tiers au moins de la valeur des importations pour le Portugal, la Yougoslavie et le Maroc, 75 % pour l'Egypte, 20 % pour la Tunisie et la Turquie.

Encore le macro-économique, la comptabilité nationale ne sont-ils pas des instruments adéquats. C'est la monographie qui permet d'appréhender l'apport des migrants aux ressources familiales, villageoises... Dans la région du Souss Marocain, les ouvriers de Renault — dont les deux tiers envoient 40 à 60 % de leurs salaires — font vivre leur parentèle, les entrepreneurs du bâtiment et favorisent l'accumulation permettant d'ouvrir des commerces. Les théories des cycles migratoires soulignent que les premières phases des mouvements contribuent à la reproduction des sociétés périphériques d'origine, dans un rapport contradictoire avec l'économie capitaliste et le salariat. Mais la tendance lourde du processus est bien la déruralisation et l'intégration dépendante dans le système dominant dont il répand le modèle. Désormais, en Afrique du Nord, les migrations émanent surtout des villes, celles-ci constituant un relais vers l'étranger, et moins de la paysannerie que de couches en transition bloquée. De même les départs

d'Egypte vers le Golfe ont concerné une main-d'oeuvre qualifiée et le tertiaire.

Les migrations ont donc leur dynamique propre. Les situations de crise le confirment : celle que nous vivons, loin de susciter un reflux massif vers les régions de départ (200 000 candidats au retour seulement sur les 450 000 prévus par le gouvernement français), entraîne au contraire un enracinement et une accélération du regroupement familial, une adaptation aux conditions nouvelles du marché du travail (clandestinité, économie souterraine, flexibilité de l'emploi, brain drain...). Ainsi, le nombre de Turcs en Allemagne est passé de 1 à 1,5 million depuis la fermeture des frontières, celui des Marocains et Tunisiens en France a augmenté de 400 à 620 000 entre 1975 et 1982.

Si l'histoire des sociétés d'émigration est donc profondément liée à ces mouvements, il en va de même pour celle des pays d'immigration. A l'instar d'Anvers "bâtie sur les caques de harengs", les sociétés du Nouveau Monde et de l'Europe industrielle se sont développées en rapport étroit avec la présence étrangère.

Les Amériques ont reçu du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècles 3 millions d'Espagnols, plus de 4 millions entre 1882 et 1959, avec un solde positif de 1,7 million. Elles ont vu entrer entre 1876 et 1970, 11 millions d'Italiens (dont plus de la moitié aux Etats-Unis). La population de l'Argentine, qui croît de 1,8 million en 1872 à 7,8 en 1914, compte à cette date 800 000 Espagnols et 900 000 Italiens. Un million de Portugais se sont dirigés vers le Brésil et les Etats-Unis entre 1870 et 1914. "Gouverner, c'est peupler", l'adage latino-américain n'aurait pas été concevable sans l'apport méditerranéen. De même, la colonisation de l'Afrique du Nord, celle de la Tunisie où les Italiens sont longtemps plus nombreux que les Français, comme celle de l'Oranie où les Espagnols dominent.

Dans une France, où jamais les nationaux n'ont été majoritairement ouvriers, les étrangers le sont à proportion de 67 % en 1931 et 72 % en 1972. Ils ont accompagné les grandes mutations technologiques successives, fourni la masse des manoeuvres — l'infanterie légère du salariat — et des OS lors des Trente Glorieuses. Cette importance des migrations, ancienne en France, se généralise à l'Europe de l'Ouest lors de la reconstruction d'après-guerre et de la phase de croissance accélérée qui est aussi marquée par une faible natalité. A eux seuls, Maghrébins, Turcs et Yougoslaves constituent 52 % des actifs étrangers en Allemagne en 1990 (et 47,8 % de la population étrangère). Il s'agit d'une réalité structurelle, car la reproduction de la force de travail et la régulation économique s'inscrivent dans une logique de plus en plus internationale. Les prospectives annoncent le non remplacement des classes d'âge actives dans la CEE. Elles mettent aussi en relief un aspect

des migrations ignoré par le Traité de Rome, qui ne retient que la "circulation de main-d'oeuvre", alors que leur fonction populationniste est évidente. M. Triballat évalue à 10 millions cet apport étranger à la démographie de la France dans le dernier siècle.

Les dynamiques autonomes

Mais rendre compte du phénomène migratoire, c'est aussi essayer de cerner sa spécificité, élaborer une problématique adéquate à sa nature.

D'où l'intérêt de suivre la route du migrant, ses réseaux. Celles et ceux des Galiciens allant aux Amériques ne sont pas les mêmes que les chemins de l'Andalou ou du Catalan vers la France. Ici, l'étude appelle des histoires régionales, voire locales, des micro-histoires, dans la longue durée. En Italie, où les taux d'émigration vont de 48,5 % pour la Molise à 3,7 % pour la Toscane, la catégorie de classement nationale masque les réalités.

Il faudrait bien d'autres études pour appréhender la multiplicité des cas, celui du Mezzogiorno, de la Grèce (2 millions d'émigrés en un siècle), etc..., les traditions, les continuités, les facteurs particuliers jouant dans les îles, telle Malte, dont les colonies essaient sur tout le pourtour méditerranéen depuis longtemps. On compte 55 000 Maltais en Algérie, en Tunisie, à Tripoli en Egypte, au Levant... pour une population de 155 500 insulaires à la fin du XIX^{ème} siècle. La Corse, terre d'émigration signalée par Fernand Braudel au XVI^{ème} siècle, est un lieu d'exode à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, au point de se dépeupler, de se déruraliser et d'être victime d'une nécrose, à l'instar de certaines régions de départs massifs.

Fait défaut aussi une histoire des ports, dont la croissance démographique est longtemps due aux migrations et qui ont vu se constituer à travers les siècles des microcosmes cosmopolites tels Livourne. L'Alexandrie de Durrell ne compte pas moins de quatorze communautés non musulmanes. Les populations de Tunis sont organisées également sous la houlette de leurs Consuls pour les Européens et de leurs Cheikhs pour les musulmans non citoyens, allogènes du Sud, du Souss, de Tripolitaine, du Souf... En 1921, on y recense 73 500 Européens, majoritairement italiens, 20 000 Israélites, 80 000 musulmans (minoritaires), dont 12 000 étrangers. La fortune des Cités maritimes Etats du XIX^{ème} siècle, largement autonomes du pouvoir ottoman, fondées sur la coexistence des communautés, tient à leur fonction d'articulation des flux économiques et à la constitution d'un système méditerranéen, où les migrations ont une place essentielle.

Le devenir de Marseille est indissociable de véritables sédimentations humaines: les Italiens y représentent 15 % de la population en 1876, 20 % en 1901. Dans les années 1960-1970, la ville compte 100 000 rapatriés d'Algérie et 70 000 étrangers, dont 43 000 Maghrébins, pour 914 000 habitants (18,6 %). Aux effectifs installés, il faut ajouter ceux amenés par la fonction de porte, de super marché, de transit, engagés dans un incessant va et vient, quelque 500 000 Algériens, Tunisiens et Marocains par an...

Pour désigner les armateurs grecs, espagnols et juifs du début du siècle, qui ont pignon sur rue et tissent, de Salonique à Barcelone, leurs liens familiaux et d'affaires, Emile Temime parle d'Internationale des notables. Il y a aussi une transnationale populaire, des groupes "mixtes", mixtes par leur enracinement dans de nouveaux milieux et le maintien de leurs solidarités communautaires. Ces milieux humains ne sont pas que la somme et le reste du pays d'origine et du pays d'accueil. Pieds noirs hier, beurs aujourd'hui en sont l'illustration pour le seul ensemble franco-algérien. Ils rappellent aussi que les migrants participent aux et des tensions entre nations, qu'ils s'opposent dans d'âpres rivalités. Ces groupes se dotent de structures spécifiques, et sont porteurs de mobilité sociale et d'innovations culturelles, assurant des fonctions de minorités intermédiaires et contribuant à la création d'un complexe hybride euro-méditerranéen, franco et euro-maghrébin aujourd'hui.

Quel sera l'avenir de ce système ? Il dépend de nombreuses inconnues : la politique des douze, les nouvelles pressions migratoires de l'Est, l'évolution de la rive Sud... Mais une évidence s'impose : la dynamique migratoire est constitutive des échanges comme des tensions méditerranéennes. Elle l'a été, elle le sera.

La crise d'intégration actuelle et les remontées xénophobes ici, les poussées fondamentalistes au Sud peuvent avoir une vertu heuristique en incitant à s'interroger sur les possibilités de leur dépassement par la prise en considération de la méditerranéité, ce refoulé des deux rives. Les milieux issus des migrations pourraient dans une telle perspective être médiateurs. Mais ces confluences possibles exigent un effort particulier de lutte contre les exclusions.

On sait que, en 1924, les Etats-Unis ont établi des quotas (abolis seulement légalement en 1965) destinés à limiter les arrivées d'Italiens et de Slaves pour préserver leur personnalité WASP. On sait moins qu'à la Libération, le gouvernement français a envisagé une réglementation privilégiant les entrées et les naturalisations des Européens du Nord et cantonnant ceux du Sud. "Il conviendra de limiter les entrées des Méditerranéens et des Orientaux dont l'afflux a profondément modifié la structure humaine de la France depuis un demi-siècle" (cité in P. Weil, *La France et ses étrangers*, 1991, p. 56). Ce projet de colour bar — impossible à appliquer au demeurant — n'a pas vu le jour, mais la tentation du quota ethnique, si contraire quelle soit à la culture

républicaine, pointe de manière cyclique. Plus on "descend", plus les poids des stéréotypes négatifs s'alourdit, le Maghrébin remplaçant désormais le Sicilien... Le bon Giraudoux qui appelait de ses vœux un Ministère de la Race en 1938, voyait dans les Arabes des "races primitives ou imperméables... ne pouvant donner que des amalgames lamentables" (*Pleins pouvoirs*, 1939, p. 67). Il n'est pas le seul : "une fripouille levantine" a pu écrire Jules Romains, l'une des figures de l'antifascisme !, "un visage adipeux du Levantin", "confit dans la plus répugnante graisse et les calculs les plus vils" renchérit Joseph Kessel (l'auteur du chant des partisans)... Les 71 % des Français pensant, selon les sondages, qu'il y a trop d'Arabes chez eux ont donc des références illustres, et qui ne sont pas toutes suspectes de fascination aryenne...

Emigrés et méditerranéens : les stigmatisations ont un effet cumulatif et composent une strate idéologique.

La responsabilité des spécialistes est d'œuvrer à ce que la part des hommes du Sud dans notre histoire n'en demeure pas la part honteuse, à ce que l'étrangeté trouve sa place dans le monde des nations, que la Méditerranée soit trait d'union plus que frontière, *limes*.

Note annexe sur l'étude des flux migratoires

Aucun ensemble statistique sur le bassin méditerranéen dans sa totalité et dans la longue durée n'existe. Il faut donc utiliser les nombreux ouvrages et articles concernant les divers pays de départ et d'arrivée, ou les annuaires généraux du BIT et de l'ONU sans espérer constituer des séries sûres et homogènes. Récemment a été créé un SIMED (ou MIESS en anglais), système d'échange et d'information sur les migrations et l'emploi dans la région méditerranéenne, intéressant une dizaine d'États. Une recherche documentaire est en cours dans le cadre du Réseau d'Étude des migrations de l'Université Paris 7.

Quelques résultats en sont fournis ci-dessous.

La Méditerranée et les flux migratoires européens vers les Amériques

On évalue à 70 millions le nombre d'Européens ayant quitté le continent depuis la découverte de l'Amérique jusqu'aux années 1960. Les pays méditerranéens en représentent sans doute au moins le tiers. A partir des années 1880, ils fournissent la majorité des émigrants, notamment vers les pays du Sud, mais aussi vers les États-Unis (hormis la période où sont appliqués les quotas ethniques de 1924 à 1965). Entre 1946 et 1963, 3,2 millions d'Espagnols, Italiens et Portugais se dirigent outre-Atlantique, contre 4,2 millions d'Allemands et 2,6 millions de Britanniques et Irlandais. Les États-Unis auraient reçu 33 millions d'Européens entre 1820 et 1940. L'Argentine 6,6 millions et le Brésil 4,7 entre les années 1850 et 1940.

**Principaux pays d'émigration
aux XIXe et XXe siècles : départs**

Moyenne décennale	Italie	Espagne
1871-1880	176.632	-
1881-1890	187.920	60.154
1891-1900	284.473	79.160
1901-1910	655.934	106.229
1911-1920	382.807	127.238
1921-1930	255.064	86.046
1931-1940	70.265	24.575
1941-1950	163.540	25.732
1951-1960	293.750	64.904
1961-1970	246.699	91.915
1971-1975	127.612	82.408

Nouveaux pays d'émigration de la rive Sud : Maghreb

Main-d'oeuvre maghrébine dans la C.E.E. 1973

	Maroc	Algérie	Tunisie	Total
Allemagne	8.700	1.600	5.200	15.500
Belgique	13.000	2.000	1.200	16.200
France	155.000	420.000	100.000	675.000
Pays-Bas	18.200	?	2.000	20.200
	194.900	423.600	108.400	726.900

**Résidents maghrébins, turcs et yougoslaves
Selon le SOPEMI, 1990**

	Algériens	Marocains	Tunisiens	Turcs	Yougoslav	% total étrang.
Allemagne	5.294	61.848	24.292	1.612.623	610.499	47,8
Belgique	10.644	138.417	6.247	81.775	5.537	27,6
France	820.900	516.400	292.600	146.100	64.400	46,6
Pays-Bas	600	148.000	2.400	191.500	12.800	55,4
Suisse	2.185	2.018	2.705	59.450	116.833	18,6

Quelques états des migrations récents

- Emigration portugaise 1982 : 1. 500.000, taux 15,8 %
En Europe 940.000 ; Amérique 500.000 ; Afrique du Sud 60.000
- Emigration yougoslave 1973 : 1.178.000, taux 5,8 %
En Europe 830.000 ; Australie 184.000 ; Canada 88.000 ; USA 46.000 ;
autres 30.000.
- Emigration grecque 1971 : 702.000, taux 7,9 %
En Europe 435.000 ; Amérique 267.000.
- Emigration italienne 1973 : 5.250.000
En Europe 2.388.540 ; Amérique 2.446.870 ; autre 412.000. A quoi il faut ajouter
les Italiens ayant acquis une autre nationalité (9,4 % au total).
- Emigration turque 1961-1970 : 1.625.000 pour 38 millions d'habitants.

Diasporas et exodes

— **Israël** : On évalue à 18 millions le nombre de Juifs dans le monde, dont 6 millions aux Etats-Unis, 5 en URSS, ... contre moins de 4 en Israël même. Selon le recensement de 1961, 62 % de la population provenait de l'immigration.

Depuis la création de l'Etat hébreu, 2 millions de Juifs s'y sont rendus, dont 276.000 d'Afrique du Nord, en majorité marocains. Les Juifs d'Algérie (français depuis 1870) ont été rapatriés dans leur nouvelle métropole.

— **Arméniens** : Sur 6,5 millions, plus de 2 millions vivent en "grande diaspora". Après les massacres et l'exode de Turquie, la France (Marseille en particulier) en a accueilli plusieurs centaines de milliers, le Liban et la Syrie en comptent 300.000.

— **Palestiniens** : Sur 5,4 millions, 600.000 sont en Israël, 980.000 en Cisjordanie, 540.000 dans la bande de Gaza (39 %), les autres se trouvent en Jordanie (9,75 %), au Liban (4,8 %), en Syrie, en Arabie et Koweït (540.000), aux Etats-Unis...

— **Européens du Maghreb** : 1,5 million en Algérie, Tunisie et Maroc au moment des indépendances. La grande majorité a quitté les trois pays pour la "métropole" surtout, pour leur pays d'origine, ou pour des exodes plus lointains.

Prospective

— Besoins des pays européens :

Depuis la crise, l'immigration est devenue l'objet de débats politiques qui accompagnent des remontées xénophobes. Les spécialistes des migrations et de la prospective économique et démographique n'y sont guère entendus. Ils soulignent la diminution de la population d'âge actif et la nécessité d'un appel à l'immigration, en même temps que le maintien du chômage dans certaines strates du marché du travail.

A l'évidence, les flux massifs des années 1945-1974 ne se reproduiront plus, et les besoins concerneront moins les bataillons lourds du salariat industriel (O.S. d'hier) qu'une main-d'oeuvre qualifiée et une main-d'oeuvre répondant aux exigences

de mobilité, d'une grande souplesse. L'économie souterraine utilisera sa part de "clandestins".

— La pression migratoire grandira au Sud de la Méditerranée, tant que la transition démographique en cours n'aura pas fait sentir ses effets sur l'augmentation des classes d'âge jeunes, soit jusqu'aux alentours de 2020 pour le Maghreb. Les transformations de la D.I.T. (Division internationale du travail) pourraient permettre la croissance d'industries employeuses de main-d'oeuvre peu qualifiée. Mais cette croissance ne résorberait pas le chômage des nouveaux arrivants sur le marché du travail. On sait par ailleurs que le développement suscite l'émigration. La mobilité, qui n'a rien d'un phénomène mécanique (push-pull...), s'inscrit dans la totalité des rapports de dépendance, de flux entre sociétés. Les modèles de consommation y jouent donc un rôle de plus en plus important. L'exemple égyptien montre que les candidats au départ se trouvent de plus en plus dans les classes moyennes, dont les aspirations économiques et culturelles, influencées par le modèle de consommation et de vie occidental ne parviennent pas à se réaliser. Pour l'Algérie, le spectre islamiste a révélé l'importance des propensions au départ.

En effet, les crises politiques, les ruptures possibles au Sud et à l'Est (Albanie, Yougoslavie...) s'accompagneront sans doute d'exodes considérables.

Une conférence de l'International Organization for Migration présentée dans l'*International Migration Review* (n° 95, 1991) montre que la question des migrations est un "facteur de risque pour la paix et la stabilité mondiale".

Claude Liauzu est responsable du Réseau de recherche et du Diplôme de 3ème cycle Migrations, Echanges et Développements méditerranéens à l'Université Paris VII Denis Diderot.

Références des titres cités

Une bibliographie serait trop longue, et faute de place on se contente de signaler les oeuvres citées, sans pouvoir rendre justice aux nombreux autres utilisées.

— Robert ILBERT, "De Beyrouth à Alger, la fin d'un ordre urbain", *Vingtième siècle*, oct.-déc. 1991.

— Migrinter, "Les Maghrébins de la Régie Renaul", *Remi*, vol. 2, 1986.

— Emile TEMIME ed. Migrance, *Histoire des migrations à Marseille*, 4 vol. 1990-1992.

— Michèle Triballat ed. *Cent ans d'immigration. Etrangers d'hier, Français d'aujourd'hui*, PUF 1992.